

Conseil d'Administration du 14 octobre 2016

Siège de la FFHB à Raspail Gentilly

Présents : DELPLANQUE Joël, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BIOJOUT Marie-Christine, BORROTTI Sylvie, BOUSSUGE Martine, DUBUS Odile, DUFFAIT Marie-Albert, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GODARD Michel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LIENARD Christian, MARTINI Laurent, MOCKA-RENIER Jocelyne, PASCAL-LAGARRIGUE Sylvie, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, POTARD Georges, SCARSI Claude, SEREX Francis, SMADJA Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : AMIEL André, BANA Philippe, BOUTHEMY Philippe, GIRARDIER Jacques, GOUGEON Daniel, GUICHARD Jean-Louis, JACQUET Michel, LACOUX Jean-Pierre, PRADIER Grégory.

Excusés : BARBUSSE Béatrice, BERNAT-SALLES Philippe, BOURASSEAU Marie, MYARO Nodjiale, PECQUEUX-ROLLAND Véronique.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 14h.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité, le procès-verbal de sa séance du 10 juin 2016.

Le Président Joël DELPLANQUE et le Conseil d'Administration remercient, pour leur engagement et leur investissement, les ligues et les différentes structures qui ont participé à la mise en place de toutes les étapes du Road show. Ils associent Nathalie DELORD, Thierry GAILLARD et les équipes de Kénéo qui ont veillé à la réussite de ces événements. Près de 60 000 jeunes ont pu bénéficier de ces animations périphériques dans des lieux « prestigieux » livrant une ouverture et une lisibilité de notre sport vers de nouveaux publics. Le Président profite de l'occasion pour informer le Conseil d'Administration d'une montée importante des effectifs au début de cette saison 2016-2017.

Edouard DONNELLY fait un point d'étape sur l'organisation du Mondial 2017 avec le lancement de la bande originale du Mondial « Lordly » du DJ Star FEDER, les étapes du Road show, les ambassadeurs (Valérie NICOLAS, Jérôme FERNANDEZ, Philippe GARDENT et Bruno MARTINI) et le J-100. Il indique que d'ici le démarrage de la compétition la promotion va s'intensifier.

Edouard DONNELLY détaille les ventes de billetterie à date avec déjà 250 000 billets vendus. Dès la semaine prochaine, les billets pourront être édités via les mobiles et une bourse d'échange sera mise en place en parallèle. Il développe ensuite les principaux points opérationnels en cours de réalisation. Il rappelle les projets d'animation autour des rencontres du mondial comme l'animation qui sera en place à Bercy Village ou autour d'autres salles du Mondial.

Joël DELPLANQUE rappelle les quatre événements majeurs en marge du Mondial, à savoir le Mondialito (à Plessis Tréville et Pontault-Combault), les rencontres du Handensemble (au Kremlin-Bicêtre), le congrès médical et le symposium des entraîneurs (à Sérès). Chacun des pilotes de ces projets donne des éléments d'avancement sur l'organisation et les contenus. Il évoque ensuite l'ascension d'une cordée avec le trophée au sommet du Mont Blanc et la traversée de la baie du Mont Saint Michel qui aura lieu le 22 octobre.

Il ajoute que deux paires d'arbitres français participeront à ce Mondial (Charlotte/Julie BONAVENTURA et Laurent REVERET/Stévan PICHON). Sylvie BORROTTI complète en évoquant le regroupement inédit des 17 paires d'arbitres et des délégués, qui interviendront sur le Mondial, du 28 au 30 octobre 2016 à Pontault-Combault. Il s'agira en amont de l'événement d'échanger avec l'encadrement et des techniciens sur l'interprétation et l'harmonisation de l'application des nouvelles règles mises en place lors des Jeux Olympiques.

Le Conseil d'Administration remercie très largement les acteurs qui concourent à la réussite de tous ces événements.

Sylvie PASCAL LAGARRIGUE fait un point d'étape sur l'organisation de l'Euro 2018, à travers les territoires hôtes et le planning des matchs jusqu'aux finalités. Concernant la gouvernance, Edouard DONNELLY fait un retour du dernier COPIL et la décision d'élargir l'objet du Comité d'Organisation du Mondial 2017 à l'Euro 2018. Le Conseil d'Administration du 24 novembre 2016 validera ce nouveau dispositif qui permet notamment des économies d'échelles. L'échange se conclut par un point sur les relations avec les territoires hôtes et la stratégie de communication d'ici au début du championnat d'Europe féminin de décembre 2018.

Philippe BANA intervient pour un retour sur l'été Olympique des équipes de France A ainsi que les médailles des équipes de France Jeunes. Le Conseil d'Administration tient à saluer toutes ces performances au plus haut niveau ainsi que les staffs et toutes les personnes qui ont contribué à ces réussites. Jacques BETTENFELD prend la parole pour insister sur la valeur exceptionnelle des résultats et le comportement exemplaire des athlètes pendant ces Jeux Olympiques.

Philippe BANA donne des informations sur le programme des équipes de France de Beach-handball à travers un engagement aux championnats d'Europe en fin juin 2017 et l'organisation, avec la COC nationale, d'un mini championnat de France sous la formule d'une coupe en juin également. Il rappelle la délégation actuelle du ministre chargé des sports à la FFHB pour le Beach-handball et précise que cette demande a été renouvelée pour l'Olympiade 2017-2020 et complétée d'une demande pour le Handfauteuil.

Il poursuit son exposé avec la fabrication des « usines à champions » dans le cadre du parcours de performance fédéral (PPF) avec en toile de fond la mise en œuvre de la réforme territoriale. Cette construction fera l'objet d'une présentation et d'un vote à l'assemblée fédérale de mars 2017 selon les engagements du Président. Cette nouvelle organisation doit être finalisée pour la fin décembre 2016.

Georges POTARD intervient concernant les missions des CTS. Il souhaite que le cahier des charges des missions des CTS s'articule entre les territoires et la DTN pour renforcer le lien entre le CTS et le Président de ligue. Philippe BANA répond qu'il ne signera aucune lettre de mission sans un travail préalable avec le président de la ligue mais il rappelle que la loi du 27/11/2015 a renforcé le lien entre le CTS et l'Etat. Il évoque la perception qu'il a d'un fonctionnement président de ligue, CTS coordonnateur et DAF pour une meilleure maîtrise des enjeux financiers.

Marie Christine BIOJOUT prévient le Conseil d'Administration de l'envoi très prochainement d'un courrier aux territoires concernant la pratique du Handfauteuil, avec la préoccupation de recentrer cette pratique vers son essence originelle.

François GARCIA présente l'état d'avancement, à date, de la réforme de l'arbitrage. Il précise que l'IFFE a déjà préparé les contenus des formations d'animateurs d'école d'arbitrage et en décembre seront terminés celles d'accompagnateurs d'arbitres. Les formations de juges-évaluateurs seront prêtes en juin 2017. Jacques BETTENFELD demande qu'un courrier soit adressé aux comités pour confirmer leur rôle attendu dans l'organisation de cette réforme. Dans la présentation initiale, cet étage n'avait pas été ouvertement intégré. Michel GODARD, quand à lui, évoque l'inquiétude des petits clubs pour la mise en place des écoles d'arbitrage qui souhaitent pouvoir installer une collaboration avec des clubs voisins en fonction des contingences locales. François GARCIA précise que lors de la présentation à l'assemblée de Nancy, il avait évoqué différentes hypothèses pour répondre à ces préoccupations.

Michel JACQUET explique l'état d'avancement des travaux de la Maison du Handball concernant le terrassement, le contrôle de l'état des terres déplacées, l'état des réserves financières pour imprévus, les sous-traitants qui interviennent. Il donne les détails des festivités prévues pour la pose de la 1^{ère} pierre de la Maison du Handball, le 7 novembre prochain à 11h. Il tient à préciser le rôle important d'Alain NICAISE qui permet d'anticiper les écueils éventuels d'avancement des dossiers. Le Conseil d'Administration le remercie pour son investissement auprès de Michel JACQUET et de la Fédération.

Joël DELPLANQUE explique l'organisation prévue pour les Etats généraux du handball professionnel féminin le 21 décembre prochain.

Gilles BASQUIN expose les principales nouveautés du nouveau règlement disciplinaire type fixé par décret du 1^{er} août 2016. Il précise qu'au-delà de l'adaptation nécessaire du règlement disciplinaire fédéral, qui sera présenté à l'assemblée générale 2017, il s'agit de préparer dès maintenant pour la saison 2017-2018 une dématérialisation de l'ensemble des procédures des commissions nationales, indispensable au regard des outils désormais existants. Michel PERSIAUX précise le travail en cours pour l'adaptation des textes réglementaires. Gilles BASQUIN présente ensuite les statistiques de l'adhésion à la garantie « individuelle accident ». Il commente également les conséquences de la loi du 17 novembre 2015 applicable au 29 août 2016 concernant l'assurance des sportifs de haut niveau (SHN) et les choix retenus par la Fédération. Il détaille le contrat des garanties souscrites pour les équipes de France. Enfin, il présente la nouvelle plateforme Internet <https://www.mma-assurance-sports.fr/ffhandball/> et toutes les possibilités de démarches dématérialisées.

Alain JOURDAN présente le rétro planning de l'assemblée générale 2017 et précise qu'elle se déroulera à la Maison des Arts et de la Culture de Créteil. Le rétro planning est adopté à l'unanimité.

Grégory PRADIER évoque l'organisation retenue à ce jour et indique que les hébergements seront prévus dans des hôtels à proximité du site.

Michel PERSIAUX précise qu'un document va être adressé aux candidats concernant les documents à transmettre à la commission de contrôle des opérations électorales.

Claude PERRUCHET fait part au Conseil d'Administration du processus électoral jusqu'au 31 mars 2017 ainsi que du calendrier des opérations. Il expose la proposition de mesure dérogatoire relative au délai de dépôt des candidatures pour les candidats des collèges « territoires métropolitains » et « territoires ultramarins » et précise que les membres de l'assemblée générale de la fédération vont être sollicités par voie électronique sur une proposition de délibération.

Jacques GIRARDIER fait un point à date du cadre réglementaire relatif au certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive : deux décrets d'application (l'un déjà publié, l'autre en cours de publication au Journal officiel) assouplissent le dispositif à compter de la saison 2017-18, uniquement pour les licences en renouvellement. En revanche, pour 2016-17, il confirme que le CMNCI datant de moins d'un an reste obligatoire pour toutes les licences Pratiquant. Il exprime son inquiétude et celle de la Commission médicale nationale sur l'assouplissement envisagé à compter de 2017-18 et rappelle la position défendue par la FFHB auprès du ministre chargé des sports : chaque fédération devrait conserver la maîtrise pour définir la fréquence à laquelle elle impose un CMNCI pour le renouvellement d'une licence. De même, il fait part de sa vive inquiétude sur le principe de l'auto-questionnaire de santé qui serait mis en place à compter du 1^{er} juillet 2017. Jacques GIRARDIER évoque également la question du bizutage, à l'occasion d'une situation particulière survenue dans un club affilié à la Fédération. Sur ce point, Jacques BETTENFELD rappelle la position constante de la fédération et le principe de tolérance zéro : tous les acteurs, directs ou indirects, d'actes de bizutage, y compris ceux commis en dehors des enceintes sportives, feront systématiquement l'objet de poursuites disciplinaires. En outre, il rappelle le bizutage constitue un délit pénal puni de 6 mois de prison et de 7.500€ d'amende, amende pouvant aller jusqu'à 75.000€ pour les clubs laissant prospérer ces pratiques.

Joël DELPLANQUE remet à la médaille de bronze de la Fédération à Sylvie PASCAL LAGARRIGUE et Michel GODARD.

Alain KOUBI, Claude SCARSI, Claude PERRUCHET, Michel GODARD et Marie-Albert DUFFAIT font état de l'avancement de la réforme territoriale. C'est un dossier difficile sur le plan des gouvernances, délicat et couteux dans les domaines juridiques, tarifaires et sociaux. L'harmonisation doit se faire avec une certaine sérénité. Il est nécessaire de prendre son temps malgré les délais contraints qui sont aussi une opportunité. Il y a des domaines où cette mise en place doit permettre une meilleure efficacité de nos dispositifs pour rapprocher nos instances décisionnelles des clubs et des licenciés. Pourtant, il s'agit de ne pas perdre de l'énergie et surtout des forces humaines parmi les bénévoles car ces réformes peuvent entraîner des contraintes financières importantes qui auront des répercussions sur nos organisations. Les délais imposent une signature des traités de fusion avant le 30 octobre 2016 pour présentation aux conseils d'administration des ligues actuelles avant le 15 novembre 2016. Le respect des délais et procédures légales induit de convoquer les assemblées générales avant le 15 janvier 2017 afin de procéder aux élections des nouvelles équipes avant le début mars 2017. Claude SCARSI insiste sur les documents annexes indispensables à la validité du traité de fusion.

Marie-Albert DUFFAIT revient sur la réunion du Comité de pilotage, qui s'est tenue la semaine dernière, dans le cadre du travail sur la mise en œuvre du Pacte de développement. Il rappelle les grands axes : développer le projet de la fédération, mettre en place une co-construction de ce pacte, insister sur la transversalité et l'interpénétration des actions et partager avec le plus grand nombre. Il rappelle les différents documents déjà diffusés et insiste sur la vision nouvelle proposée autour du lien FFHB/Territoire dont la finalité sera de travailler plus par projet à partir du projet fédéral et des projets régionaux et locaux indispensables à la dynamique de nos institutions. Il s'agit d'abord de simplifier (éviter les « usines à gaz ») et d'installer un suivi fédéral de l'utilisation des aides avec un accompagnement adapté. A ce stade, et méthodologiquement, l'idée est d'élargir le Comité de Pilotage pour une prochaine réunion prévue les 18 et 19 novembre 2016. En complément, Michel GODARD rappelle la nécessité du dialogue avec les territoires. Il explique la vision de la stratégie poursuivie dans la mise en œuvre du Pacte.

Joël DELPLANQUE attend que des propositions concrètes relatives au développement lui soient remontées et que les relations, sur ce sujet, soient apaisées.

Alain KOUBI, Claude SCARSI et Jean-Pierre FEUILLAN présentent le réalisé, à date, du budget 2016, dressent un point sur le marketing et les perspectives de nouveaux partenariats et informent le Conseil sur la préparation du budget 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 00.



Joël DELPLANQUE,
Président



Alain JOURDAN,
Secrétaire général